



Edito ...

Les avancées obtenues par le SATAC dans l'accord licence et le protocole DGAC continuent d'être mises en œuvre.

Parce que le SATAC sait innover, les TSEEAC peuvent évoluer dans leur métier. Une nouvelle présentation de ce bulletin d'info et des nouveautés dans le domaine du statutaire TSEEAC. Sans doute parce que 20 ans c'est le bel âge, le SATAC a su, cette année peut-être plus que les précédentes, atteindre une maturité qui rend toutes nos démarches incontournables...

Au sommaire ...

Protocole DGAC

La mise en œuvre du protocole suite son cours et, après la concrétisation des mesures indemnitaires au bénéfice des inspecteurs de la surveillance et des instructeurs, il a été question de ...

La réorganisation des BRIA

Retrouvez le télégramme N° 15/2007 du 22 juin et le C/R du comité de Suivi du Protocole du 26 juin (télégramme N° 17/2007 du 3 juillet).

La modernisation du SEFA :

Le choix du scénario a été fait et l'ensemble des centres est conservé (télégramme N° 20/2007 du 7 août)

La fermeture du CIV Bordeaux

Le SATAC a dû intervenir pour faire respecter les TSEEAC (courrier du SATAC au DiSNA et télégramme N° 22/2007 du 14/09).

La répartition des effectifs TSEEAC

Le SATAC a dû intervenir pour éviter toute dérive dans la répartition des effectifs entre les 3 pôles de la DGAC (Services Navigation Aérienne, Autorité de Contrôle et Surveillance et « Régalien »).

Vous trouverez le courrier du SATAC au DG et la réponse de celui-ci.

La transformation de la DCS en Service à Compétence Nationale

Vous trouverez dans ce BI le courrier SAT/SG 07-019 et le dossier élaboré par le SATAC

Accord licence

Là aussi, l'ensemble des mesures prévues ont continué à être mises en œuvre. Le Journal Officiel du 23 octobre contenait l'ensemble des textes statutaires relatifs à la transposition de la Directive Européenne sur la licence de contrôle communautaire.

Dans le même temps, la nouvelle grille indiciaire qui concerne l'ensemble du corps et le nouveau RTAC en 2 niveaux, élargissant l'accès aux emplois fonctionnels pour les TSEEAC ont également été publiés.

En parallèle, concernant les aérodromes, le SATAC est intervenu à plusieurs occasions ...

GS 32 heures

C/R de la réunion du 28 juin 2007.

Déploiement IRMA

Le déploiement d'outils de visualisation sur des terrains armés par des TSEEAC a été amplifié (télégramme numéro 18/2007 du 6 juillet).

Comité de Suivi de l'Accord Licence

télégramme numéro 25/2007 du 3 juillet

Ecouter

Défendre

Informier

CTP DSNA

C/R du CTP du 4 juillet 2007.

Relations SATAC DO

Le SATAC a dû faire une mise au point à propos des actions de la DO à l'encontre des TSEEAC.

Frais de mission

Le SATAC est intervenu, là aussi et vous trouverez le courrier que le SATAC a adressé au DG dans ce BI.

Inclus la fiche « Transformation de la DCS en SCN

Dans ce numéro :

PROTOCOLE DGAC	Pages 4 à 25
ACCORD LICENCE	Pages 26 à 44
CTP/DSNA	Page 45
RELATIONS DO/SATAC	Page 46
FRAIS DE MISSION	Pages 47, 48